

DÉMARREUR
À DISTANCE
ET SYSTÈME
DE SÉCURITÉ

AstroStart*

MANUEL DE L'USAGER

Modèle 3006A



Conçu
exclusivement
pour véhicules à
transmission automatique.



Compatible avec les moteurs à
essence, au propane ou à carburant diesel.

(ENGLISH ON REVERSE)



VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ
AVANT L'UTILISATION DE CE PRODUIT.

NE JAMAIS INSTALLER CE PRODUIT SUR UN
VÉHICULE À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE.

CERTAINES FONCTIONS PEUVENT NéCESSITER DU
MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE NON INCLUS.

NOS DE BREVET
CAN 1.130.426
É.-U. 4.345.554 - 5.614.883
5.617.819 - 5.673.017

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

Fabriqué au Canada par :

Astroflex

RÉGLEMENTATION



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible, et
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions des manuels d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.

Avertissement:

Tout changement ou toute modification qui ne font pas l'objet d'une autorisation expresse du <fabricant> peuvent annuler le droit de l'utilisateur d'utiliser l'appareil.


Astroflex Inc.
1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec) Canada
JOB 250


Astroflex
ELECTRONIC CORP.
516A Elm Street
Manchester, NH 03101
USA

www.astroflex.com

info@astroflex.com

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le Démarreur à distance/Système de sécurité Astroflex. Votre système est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles.

Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir.

Ses microcircuits électroniques de pointe permettent de programmer des milliards de codes d'accès différents, ce qui rend pratiquement impossible toute interférence avec un autre véhicule commandé à distance.

Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile.

Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages.

Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

Table des matières

RÈGLES DE SÉCURITÉ	2
AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE	2
LA TÉLÉCOMMANDE	3
UTILISATION	3
CONFIRMATION	3
REPLACEMENT DES PILES	4
COMMANDES DU 3006A	5
LES COMMANDES DE DÉMARRAGE	6
SYSTÈME DE SÉCURITÉ	9
COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGES DES PORTIÈRES	14
AUTRES COMMANDES	15
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	19
INTERRUPTEUR DE CAPOT	19
DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION	19
REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE	19
GARANTIE À VIE LIMITÉE	20

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire Astroflex qui a procédé à l'installation.
- Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque ce dernier n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glaces est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité qui commandent l'arrêt du moteur. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 19.)
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Il est fortement recommandé de procéder à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire le plus près de chez vous.

AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « OFF ».
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position « P ».

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est d'utilisation facile grâce à son boîtier profilé qui épouse la forme de votre main. Elle est alimentée par piles au lithium de longue durée.

La même télécommande peut commander deux démarreurs à distance distincts.

Jusqu'à trois télécommandes supplémentaires peuvent être attribuées à votre véhicule.

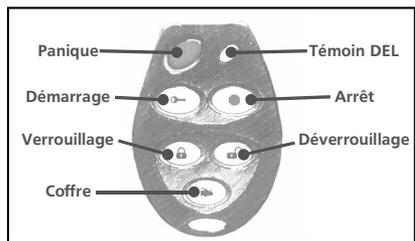
Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

NOTE : La portée de votre télécommande peut être réduite si une pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé.

UTILISATION

Votre télécommande peut émettre sur deux canaux différents vous permettant ainsi de commander à distance deux véhicules séparément.

Seule la commande « Panique » est transmise sur les deux canaux simultanément.



CANAL 1 :

Pour transmettre une commande sur le canal 1, appuyez pendant deux secondes sur le bouton désiré.

CANAL 2 :

Pour transmettre une commande sur le canal 2, appuyez une première fois sur le bouton désiré.

Au moment où vous entendez une tonalité ou que la DEL clignote une fois, relâchez-le un court instant, puis appuyez de nouveau sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes.

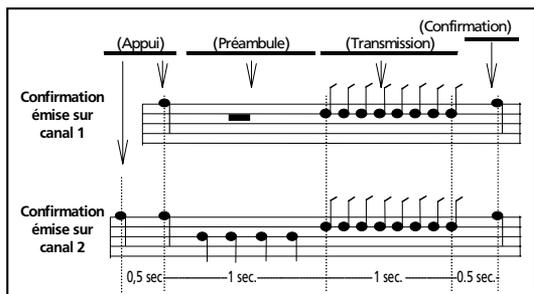
Aucune commande ne sera transmise si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps.

Une seule commande est transmise même si un bouton est maintenu enfoncé pendant plus de deux secondes, à l'exception du bouton « Panique » qui répète la commande tant que le bouton est enfoncé .

CONFIRMATION

Une confirmation sonore (audible) est émise de concert avec une confirmation visuelle (témoin DEL), chaque fois qu'une commande est émise, ce qui permet d'en suivre les phases successives.

Le tableau ci-contre présente les différentes phases de transmission, de même que la confirmation correspondant à chacune d'entre elles.



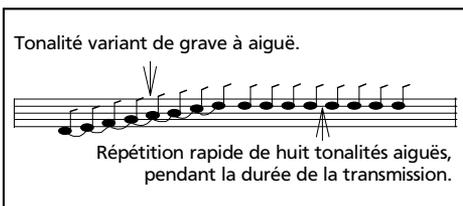
MODÈLE 3006A

Légende:

Appui	Cette confirmation vous permet de savoir si un bouton a été enfoncé par mégarde ou pour vous assurer que le bouton est bien enfoncé. Pour transmettre sur le canal 2, vous disposez d'une demi-seconde pour appuyer de nouveau sur le bouton.
Préambule	Cette confirmation vous indique pendant combien de temps on doit maintenir le bouton enfoncé pour qu'une commande soit transmise (durée d'une seconde). Cette confirmation est muette lors d'une transmission sur le canal 1.
Transmission	Cette confirmation vous indique à quel moment la commande est transmise au démarreur à distance (durée d'une seconde).
Confirmation	Cette dernière confirmation vous indique que la transmission a été effectuée correctement.

Une autre confirmation est émise par votre télécommande lorsque vous appuyez sur le bouton « panique ».

Cette confirmation est émise de façon répétitive, tant que vous maintenez le bouton enfoncé.



REPLACEMENT DES PILES

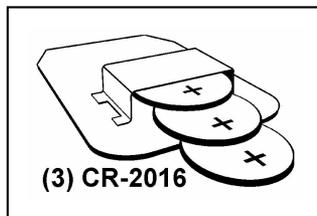
Il est fortement recommandé de garder un jeu de piles de rechange dans le coffre à gants de votre véhicule.

La télécommande nécessite trois piles au lithium de 3 volts CR-2016 ou l'équivalent.

Pour remplacer les piles, il suffit de retirer la vis au dos du boîtier de la télécommande, de sortir les vieilles piles et de les remplacer par des piles neuves.

Assurez-vous d'orienter les piles correctement; consultez l'illustration ci-contre.

Le pictogramme au fond du boîtier vous aide également à insérer les piles correctement.



COMMANDES DU 3006A

COMMANDES	BOUTONS (PICTOGRAMME)	CONFIRMATION		
		KLAXON	FEUX	SIRÈNE
PANIQUE		30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.
DÉMARRAGE / MODE CONTINU		1 ❶	1	
ARRÊT ❷			1	
VERROUILLAGE / ARMEMENT			1	1/3 ❸❹
DÉVERROUILLAGE / DÉSARMEMENT ❺			2	2/4 ❷❸
COFFRE			3	
ACTIVATION / ANNULATION SENTINELLE			4/2/3 ❹	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 1			1	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 2			1	
DURÉE DE FONCTIONNEMENT			1 - 4	
SEUIL DE TEMPÉRATURE			1 - 4	
LOCALISATEUR		7	3	
AFFICHAGE DES CODES DE NON-DÉMARRAGE			1 - 15	

❶ Cette confirmation est émise seulement lorsque la commande de démarrage est répétée pendant que le moteur est déjà maintenu en marche par le démarreur à distance.

❷ Confirmation par pialement programmable à l'installation (En/Hors fonction).

❸ 4 = Activation / 2 = Désactivation / 3 = Système non prêt

❹ Cette commande met fin au temps de marche, au mode «panique» et à l'état d'alarme.

❺ Le mode «Valet» temporaire est mis en fonction si deux commandes sont envoyées l'une après l'autre

❻ 1 = Armement sans infraction / 3 = Armement avec au moins une infraction

❼ 2 = Désarmement sans infraction / 4 = Désarmement avec au moins une infraction

CONFIRMATION

Dans tous les cas, votre démarreur à distance confirmera que la commande a bien été reçue, soit en faisant entendre le klaxon, soit en faisant clignoter les feux de position.

Dans le présent guide, les confirmations sont présentées de façon abrégée, par exemple :

(klaxon: 1, feux: 2) Signifie que le klaxon se fera entendre 1 fois et que les feux de position clignoteront 2 fois.

Les confirmations émises par les feux de position sont obligatoires tandis que celles émises par le klaxon et la sirène sont facultatives (programmables) et peuvent nécessiter un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation.

Plus de détails sur les confirmations sont présentées dans les paragraphes relatifs à chaque commande.

LES COMMANDES DE DÉMARRAGE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Pour faire démarrer le moteur du véhicule, appuyez sur le bouton  (confirmation : klaxon: 0, feux: 1).

Le système règle automatiquement la durée du contact d'allumage aux besoins de votre véhicule; les feux de position clignotent une fois (durée : quatre secondes) puis restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement du moteur.

Si plus d'une commande est émise, chaque commande de démarrage successive fait reprendre la durée de fonctionnement au début du cycle, les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et le klaxon se fait entendre (un coup) pour vous aviser que le moteur tourne déjà.

Le fait de répéter cette commande permet d'obtenir une confirmation sonore du démarrage, ce qui s'avère utile lorsque votre véhicule est hors de votre champ de vision.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer).

Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande (voir « Codes de non-démarrage » à la page 18).

EN ENTRANT DANS VOTRE VÉHICULE ...

- N'appuyez pas sur la pédale de frein; ceci couperait le moteur sur-le-champ.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position « ON ».



NE TOURNEZ PAS LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION « START ».

- Effectuez la séquence de désactivation de l'antivol (le cas échéant) en deçà de 20 secondes (voir « Antivol » à la page 15).
- Mettez le véhicule en marche comme vous le feriez normalement.

DURÉE DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Le moteur de votre véhicule s'arrêtera automatiquement au terme d'une durée de fonctionnement prédéterminé (voir « Réglage de la durée de fonctionnement » à la page 8).

Les feux de position demeureront allumés tant que le moteur sera en marche.

CE QUI COUPE LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE

Pour votre sécurité, le moteur de votre véhicule ne démarrera pas ou s'arrêtera si :

- la télécommande émet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est actionnée;
- le levier de transmission n'est pas à la position « P » ou « N »;
- le moteur s'emballé;
- une condition d'alarme est survenue;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF).

ENTRÉE D'IMPULSION

Votre démarreur à distance est muni d'une entrée d'impulsion négative. Cette entrée (mise en fonction lors de l'installation) peut être raccordée à un autre dispositif commandé à distance ou à la sortie d'une minuterie.

Si cette entrée est raccordée, consultez le manuel de ce même appareil ou demandez à votre technicien quelle commande est associée à la fonction démarrage/arrêt.

Les commandes de démarrage/arrêt reçues sur cette entrée sont ignorées pendant toute la durée de fonctionnement d'un démarrage par télécommande.



Toutes les fonctions de démarrage/arrêt commandées par cette entrée se comportent de façon identique à celles qui sont commandées par la télécommande.

MODE CONTINU

La fonction « Mode Continu » permet de retirer la clé du contact tout en laissant tourner le moteur.

Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule quelques instants tout en laissant le système de chauffage/climatisation en marche.

Pour accéder au « Mode Continu », effectuez la commande de démarrage pendant que le moteur tourne au ralenti (voir « DÉMARRAGE DU MOTEUR » à la page 6).

Les feux de position, le moteur et le système de chauffage/climatisation resteront en marche pour la période de temps programmée (voir « Réglage de la durée de fonctionnement » à la page 8).

Retirez la clé du contact, sortez du véhicule et verrouillez les portières.

Les dispositifs de sécurité demeurent activés.

Si vous réintégrez votre véhicule pendant que le moteur est encore en marche, faites tourner la clé à la position « ON », puis appuyez sur la pédale de frein.

INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à deux positions (bascule **ON** et **OFF**).

L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage du moteur. Il n'interrompt cependant pas les autres commandes qui demeurent actives.



ARRÊT

Lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance, vous pouvez le couper en appuyant sur le bouton « Arrêt » (feux: 1, sirène: 0).

Cette commande sert également à mettre fin au mode panique, et à l'état d'alarme.

MODÈLE 3006A

MODE DE BASSE TEMPÉRATURE

Le mode basse température (Sentinelle) fait démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous un seuil présélectionné.

Le moteur tournera pour la durée de temps programmée; le système fera ensuite une pause de 2½ heures, pour ensuite faire redémarrer le moteur si la température est toujours sous le seuil présélectionné.

Pour activer/annuler le mode de basse température, appuyez sur les boutons  et  simultanément.

Lors de l'activation

Les feux clignoteront quatre fois; ensuite, si la température est sous le seuil présélectionné, le moteur démarrera.

Si la température est au-dessus du seuil, le système attend alors que celle-ci passe sous le seuil présélectionné avant de faire démarrer le moteur.

Si le système ne peut pas exécuter la commande (exemple, si le capot est ouvert), la confirmation sera différente (feux: 3)(voir « Codes de non-démarrage » à la page 18).

Lors de la désactivation

Les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la désactivation. Le fait d'appuyer sur la pédale de frein annule le mode basse température.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE DÉMARRAGE

Appuyer sur les boutons  et  simultanément (feux: 1 - 4) pour changer le seuil de température auquel le démarreur à distance fait démarrer le moteur :

Les feux de position clignotent d'une à quatre fois pour vous indiquer le seuil de température sélectionné (voir le tableau ci-contre).

Si vous effectuez la commande pendant que l'allumage est alimenté (par le démarreur à distance ou la clé), le seuil demeure inchangé.

La confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Nombre de clignotements	Seuil de température sélectionné
1	-5° C (23° F)
2	-15° C (5° F)
3	-20° C (-7° F)
4	-30° C (-22° F)

RÉGLAGE DE LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT

Appuyer sur les boutons  et  simultanément (feux: 1 - 4).

Les feux de position clignotent d'une à quatre fois pour vous indiquer la durée de fonctionnement sélectionnée (voir le tableau ci-dessous).

Si vous effectuez la commande pendant que les circuits l'allumage du véhicule sont alimentés (par le démarreur à distance ou la clé), la durée de fonctionnement demeure inchangée mais une confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Si le mode de basse température est actif au moment où la commande est émise, celle-ci à pour effet de régler ou d'afficher le temps de fonctionnement **du mode de basse température**.

Note : La durée de fonctionnement est doublée dans le cas d'un moteur diesel.

Nombre de clignotements	Durée de fonctionnement
1	2 minutes ¹
2	4 minutes
3	8 minutes
4	18 minutes

¹ La durée de fonctionnement de 2 minutes (4 minutes dans le cas d'un moteur diesel) n'est pas recommandé si le véhicule ne prend pas la route suite au démarrage à distance. Cette durée n'est pas disponible en mode de basse température.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ

ZONES DE PROTECTION

Votre système de sécurité peut mettre à profit jusqu'à six dispositifs de supervision différents à la fois pour protéger votre véhicule.

Ces dispositifs sont raccordés au système sur différentes entrées appelées zones de protection.

Une de ces zones peut émettre un avertissement audible (sirène «ON» pendant 2 sec.), tandis que les cinq autres génèrent un état d'alarme si le système est armé.

ZONES DE PROTECTION	FONCTIONS
Avertissement (pré-choc)	Sirène «ON» pendant 2 secondes.
Portières	Sirène «ON» pendant une période variant de 30 secondes à 4 minutes selon la programmation initiale et selon que la zone en infraction est corrigée ou non.
Capot	
Senseurs additionnels	
Senseur de choc	
Allumage (clé de contact)	

ÉLÉMENTS DISSUASIFS

ACTIFS

Lorsqu'un des dispositifs de supervision passe à l'état d'infraction, le système réagit en activant les éléments dissuasifs suivants, selon ce qui est raccordé.

Le système peut activer jusqu'à quatre éléments dissuasifs en même temps : la **sirène**, les **feux de position**, le **plafonnier** et/ou le **klaxon**.

PRÉVENTIFS

Le **témoin lumineux** sert à indiquer les différents états du système d'alarme (voir « codes zone »). Par ailleurs, lorsqu'il est monté à un endroit visible de l'extérieur du véhicule, il peut également servir d'élément dissuasif.

MODES D'ALARME

AVERTISSEMENT

Le signal d'avertissement consiste en une sirène qui se fait entendre pendant une courte période (deux secondes).

Ainsi, lorsqu'un détecteur de choc à deux niveaux est raccordé au système, l'avertissement survient chaque fois que le véhicule subit un léger choc pendant que l'alarme est armée.

PRÉ-ALARME

S'il vous arrive de déclencher l'alarme par mégarde et que vous ne voulez pas alarmer (ou déranger...) tout le voisinage, le mode « pré-alarme » intervient trois secondes avant l'état d'alarme afin de vous laisser le temps de désarmer le système.

Dans ce mode, les feux de position, la sirène et le plafonnier sont actionnés de façon intermittente pendant trois secondes.

ÉTAT D'ALARME

Lorsque le système se trouve en état d'alarme, il active ses éléments dissuasifs, selon ce qui est raccordé au module.

L'état d'alarme demeure actif pendant une période de trente secondes ou d'une minute selon la programmation initiale, après quoi le système fait une pause de cinq secondes.

MODÈLE 3006A

Durant cette pause, il vérifie à nouveau les zones de protection et reprend le cycle d'alarme si une zone est toujours en infraction.

Ce cycle peut se répéter jusqu'à quatre fois. Si la situation à l'origine de l'infraction est corrigée en milieu de cycle, l'alarme arrête à l'échéance du cycle en cours.

FONCTIONNEMENT

Votre système d'alarme peut fonctionner selon trois modes différents, c'est-à-dire **actif**, **réarmement semi-passif** et **armement passif** selon la programmation initiale. Consultez le paragraphe qui correspond au mode auquel votre système à été configuré lors de l'installation.

ACTIF

Au mode actif, l'alarme doit être **armée** et **désarmée** à l'aide de la télécommande. Voir le tableau des commandes à la page 5.

L'alarme est armée aussitôt que la commande est reçue; si, au moment de recevoir la commande, une zone est en état d'infraction, l'alarme s'arme quand même.

Cependant, la zone en infraction ne pourra pas occasionner d'alarme tant qu'elle n'aura pas au préalable retrouvé une condition normale.

Ce mode est toujours disponible même si, lors de son installation, votre système à été configuré autrement.

RÉARMEMENT SEMI-PASSIF

Au mode semi-passif, l'alarme doit être **armée** et **désarmée** à l'aide de la télécommande (Voir le tableau des commandes à la page 5).

Ce mode fait en sorte que le l'alarme se réarme automatiquement 25 secondes (délai de réarmement) après que vous l'avez désarmé et qu'aucune portière n'a été ouverte.

Le tableau ci-dessous indique l'effet de chaque zone sur le cycle de réarmement.

Zone de protection	Effet sur le cycle de réarmement
Capot	Ces trois zones prolongent le délai de réarmement tant et aussi longtemps qu'elles sont maintenues en état d'infraction.
Senseurs additionnels	
Senseur de chocs	
Allumage	Ces deux zones annulent complètement le réarmement.
Portières	
Avertissement	Aucun effet

L'appui sur la pédale de frein ou l'activation du mode « valet temporaire » annulent le réarmement.

ARMEMENT PASSIF

Au mode armement passif, l'ouverture d'une portière déclenche le cycle de réarmement du système.

L'alarme sera armée trente secondes après la vérification que toutes les zones de protection sont à un état normal.

Cette période de trente secondes s'appelle « délai de réarmement ».

Si une zone passe en état d'infraction pendant le délai de réarmement, la minuterie arrête son décompte et reprend à trente secondes lorsque toutes les zones ont retrouvé un état normal.

Pendant le délai de réarmement, le témoin lumineux clignote rapidement.

Après cinq secondes, le système émet une confirmation sonore (1 coup de sirène), indiquant que le système s'armera au bout de 25 secondes.

À la fin de ce délai, l'alarme est armée et émet une seconde confirmation (un coup de sirène et un clignotement des feux de position) pour indiquer que le système est bien armé.

Si vous voulez demeurer à l'intérieur du véhicule sans toutefois prendre la route, vous pouvez annuler le cycle de réarmement en mettant la clé à la position MARCHE puis à ARRÊT ou en appuyant sur la pédale de frein.

Lorsque vous sortez du véhicule, le cycle reprend et le système s'arme automatiquement (Voir aussi « Valet temporaire »).

Si vous désarmez le système et n'ouvrez pas la portière avant trente secondes, le système se réarme automatiquement.

Le tableau ci-dessous indique l'effet de chaque zone sur le cycle de réarmement.

Zone de protection	Effet sur le cycle de réarmement
Capot	Ces quatre zones prolongent le délai de réarmement tant et aussi longtemps qu'elles sont maintenues en état d'infraction.
Portières	
Senseurs additionnels	
Senseur de chocs	
Allumage	Alimenté par la clé de contact : annule le réarmement
	Alimenté par le démarreur à distance : aucun effet
Avertissement	Aucun effet

Un appui sur la pédale de frein ou la présence de la clé de contact en position « ON » annulent le réarmement (jusqu'à l'ouverture d'une portière, ce qui entraîne la reprise du délai de réarmement au début du cycle).

Voir aussi « Valet temporaire » et « Délai de plafonnier ».

Le **désarmement** s'effectue seulement à l'aide de la télécommande en appuyant sur le bouton .
(Voir le tableau des commandes à la page 5).

Le système est aussitôt désarmé et reprend au début du délai de réarmement.

POUR METTRE FIN À L'ÉTAT D'ALARME

Vous pouvez mettre fin à l'état d'alarme en appuyant sur le bouton , ce qui a également pour effet de désarmer le système, ou en appuyant sur l'un ou l'autre des boutons  ou , ce qui met fin à l'état d'alarme sans désarmer le système.

CONFIRMATION

Lorsque le système se fait armer ou désarmer, une confirmation est émise par l'intermédiaire de la sirène (si elle est programmée lors de l'installation) et des feux de position. Si le mode Valet (alarme) est en fonction, la confirmation de la sirène est remplacée par une confirmation du klaxon (si raccordé au système).

Lorsque l'alarme est armée de façon manuelle, un coup (de sirène et/ou des feux de position) signifie que toutes les zones de protection sont à leur état normal et que le système est prêt.

Trois coups vous indiquent qu'une ou plusieurs zones sont en infraction (ex. portière ouverte).

Lorsque la zone est corrigée (ex. portière refermée), le système émet une autre confirmation (un coup si toutes les zones sont à leur état normal, trois coups si une autre zone est en infraction).

Si une zone est en infraction lors d'un armement manuel et que la situation à l'origine de l'infraction n'est pas corrigée, l'alarme va quand même s'armer, mais cette zone ne pourra pas générer un état d'alarme. Voir aussi « Délai de plafonnier ».

Lorsque vous désarmez l'alarme, deux coups vous indiquent que votre véhicule n'a fait l'objet d'aucune tentative d'introduction par effraction ou autre, et quatre coups vous indiquent qu'un état d'alarme a eu lieu en votre absence.

Le tableau ci-dessous résume le présent chapitre.

CONFIRMATION	SIGNIFICATION
1 coup	Système armé, aucune zone en infraction.
2 coups	Système désarmé, aucune infraction détectée.
3 coups	Système armé avec zone en infraction. Voir le témoin pour connaître la zone.
4 coups	Système désarmé avec infraction détectée. Voir le témoin pour connaître l'origine de l'état d'alarme.

TÉMOIN LUMINEUX

Le témoin lumineux, à l'aide de clignotements ordonnés (voir tableau ci-dessous) sert à indiquer les différents états du système d'alarme lors de l'armement et du désarmement du système.

Il peut également servir d'élément dissuasif lorsqu'il est monté à un endroit visible de l'extérieur du véhicule.

LORS DE L'ARMEMENT Le témoin affiche les codes des zones en état d'infraction (exemple : portière ouverte).

Un seul code est affiché à la fois. Si plus d'une zone est en infraction lors de l'armement, le code change lorsque la zone affichée est corrigée (exemple : portière refermée).

LORS DU DÉSARMEMENT Le témoin affiche le code de la dernière zone qui a généré un état d'alarme.

Le code est émis lorsque l'on appuie sur le bouton  et qu'une portière est ouverte.

Ce code est répété jusqu'à ce que l'on appuie sur la pédale de frein.

Le tableau ci-dessous donne la signification des codes de zone (nombre de clignotements).

CODES ZONE

Clignotement	Zone visée
1	Le système est armé.
2	Une portière est/a été ouverte.
3	Le capot est/a été ouvert.
4	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée du capteur de choc.
5	La clé de contact est/a été à la position allumage (IGN).
6	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée des capteurs additionnels (bris de glace, mouvement, etc.).

Deux autres états peuvent être affichés par le témoin :

CONSTANT FAIBLE Indique que l'alarme est désarmée de façon temporaire. Voir « Mode valet ».

CLIGNOTEMENT RAPIDE Voir « Fonctionnement (réarmement passif) ».

FONCTIONS SECONDAIRES

ANTI-VERROUILLAGE

Lorsque raccordée au barillet de la clé de contact, cette fonction empêche le système de verrouiller les portières lors d'un armement automatique et que la clé est présente dans le contact.

Elle peut aussi être raccordée à un interrupteur pouvant sélectionner le verrouillage automatique ACTIF ou INACTIF.

MODE VALET TEMPORAIRE (ALARME)

Ce mode vous permet d'annuler le réarmement automatique pour une période de temps indéterminée.

Vous trouverez ce mode très pratique lorsque vous mettez de l'essence ou lorsque vous ferez des travaux quelconques sur votre véhicule.

Pour activer le mode valet temporaire, appuyez sur le bouton  au cours des trente secondes du délai de réarmement (témoin clignote rapidement).

Lorsque le témoin cesse de clignoter, il confirme l'activation du mode « Valet temporaire ».

Pour annuler ce mode, il suffit de placer la clé de contact à la position « MARCHE »; le réarmement passif redevient possible à l'ouverture d'une portière.

Vous pouvez aussi armer le système par la télécommande, ce qui annule le mode Valet temporaire.

INTERRUPTEUR VALET (ALARME)

L'interrupteur valet sert à activer le « **Mode valet** » ou à mettre fin à un état d'alarme lorsque votre « **télécommande n'est pas disponible** » (perdue, piles à plat, etc).

Cet interrupteur doit être situé dans un endroit caché et connu seulement des utilisateurs réguliers du véhicule.

Demandez à votre installateur de vous en indiquer l'emplacement.

**MODE VALET (ALARME)**

Ce mode permet de désarmer l'alarme de façon permanente (jusqu'à concurrence de 10 démarrages) lorsque vous confiez votre véhicule à un mécanicien par exemple.

Marche à suivre.

- Placez la clé dans le contact et tournez-la à la position ALLUMAGE (IGN).
- Appuyez sur le commutateur jusqu'à ce que le mode valet entre en fonction (environ 3 secondes). Le témoin lumineux s'allume à demi intensité pour indiquer que le mode valet est en fonction.
- Retirez la clé du contact.
- Pour remettre l'alarme en fonction, répétez les consignes précédentes à l'exception du témoin lumineux (celui-ci doit s'éteindre).

Note : Si le système est programmé en mode « Armement passif » et que vous désirez qu'il se réarme au moment où vous sortirez de votre véhicule attendez environ 3 secondes puis appuyez sur le commutateur encore une fois jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Le mode Valet est mis hors fonction automatiquement lorsque la clé est tournée à la position « ON » et/ou que le moteur est démarré à distance pour une dixième fois. Cette fonction prévient que le mode valet demeure en fonction pour une période prolongée.

GLOSSAIRE**SIRÈNE**

La sirène émet six sons différents, c'est-à-dire qu'elle retentit de façon répétitive et par alternance selon six mélodies différentes.

Elle retentit de façon intermittente (petit coups répétitifs) lors d'une pré-alarme et de façon continue lors d'un avertissement et d'un état d'alarme.

Elle peut donner une confirmation des commandes ARMEMENT et DÉSARMEMENT à l'aide de petits coups; voir le tableau dans la section CONFIRMATION.

Cette fonction est programmable ACTIVE ou INACTIVE lors de l'installation.

MODÈLE 3006A

KLAXON

Le klaxon retentit de façon intermittente (petits coups répétitifs) lors d'un avertissement et d'un état d'alarme.

Cette fonction est facultative et peut exiger l'installation de matériel additionnel.

Consultez votre installateur pour plus de renseignements.

FEUX DE POSITION

Les feux de position s'allument de façon intermittente (clignotements répétitifs) lors d'un avertissement, d'une pré-alarmer et d'un état d'alarme.

Les feux de position confirment également la réception des commandes.

Voir le tableau dans la section CONFIRMATION.

ÉTAT D'INFRACTION

On entend par « état d'infraction » la condition requise par une zone de protection pour engendrer un état d'alarme; exemple : portière ouverte, etc.

DÉLAI DE PLAFONNIER

Le système permet d'allumer le plafonnier du véhicule pour une période de 35 secondes à l'émission d'une commande de déverrouillage (non disponible en mode « réarmement semi-passif »).

En mode « armement passif », le système ne tient pas compte de la zone « portières » pendant le délai de plafonnier, ce qui a pour effet de prolonger le temps de réarmement de 35 secondes.

Il se peut, sur certains véhicules, que le plafonnier demeure allumé après que la dernière portière ait été refermée.

Si cette option s'applique à votre véhicule, le temps de réarmement est prolongé du nombre de secondes pendant lesquelles le plafonnier est maintenu ouvert par le système d'origine du véhicule.

COMMANDES DE DÉVERROUILLAGES DES PORTIÈRES

Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage et de déverrouillage central (électrique) des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées de concert avec l'armement et le désarmement du système de sécurité.

Ces applications sont facultatives et peuvent exiger l'achat de matériel additionnel. Consultez votre détaillant; il saura vous conseiller.

Les systèmes suivants peuvent être commandés :

- le système de verrouillage des portières;
- le système de commande d'ouverture du coffre arrière ou du hayon;
- le système d'éclairage de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE/ARMEMENT

Appuyez sur le bouton  (feux: 1, sirène: 1).

Le verrouillage des portières s'effectue en même temps que l'alarme est armée, puis les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

DÉVERROUILLAGE/DÉSARMEMENT

Appuyez sur le bouton  (feux: 2, sirène: 2).

Le déverrouillage des portières s'effectue en même temps que l'alarme est désarmée, puis les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la réception de la commande.

La fonction « Déverrouillage » peut être programmée de telle sorte que l'émission d'une première commande de déverrouillage actionne uniquement la serrure de la portière du conducteur et que l'émission d'une commande de déverrouillage subséquente actionne les serrures des autres portières.

Le plafonnier de votre véhicule s'allumera pendant 35 secondes chaque fois que la commande de déverrouillage est émise.

Le délai de 35 secondes est annulé s'il y a commande « Verrouillage », appui sur la pédale de frein ou lorsque la clé est mise dans le contact et tournée à la position « ON ».

Cette fonction est facultative et nécessite un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation.

OUVERTURE DU COFFRE

Appuyez sur le bouton  (feux: 3.).

L'ouverture du coffre s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande.

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si l'alarme est armée ou si la clé est dans le contact à la position « ON ».

Dans ces deux cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Cette fonction verrouille les portières lorsque la clé de contact est à la position « ON », que le moteur tourne et que la pédale de frein est actionnée.

Le déverrouillage a lieu lorsque la clé passe de « ON » à « OFF » ou lorsque le mode continu est activé.

Si la fonction « Déverrouillage » a été configurée pour que seule la portière du conducteur soit déverrouillée à la première commande de déverrouillage, la fonction « Déverrouillage Automatique » ne déverrouille alors que la portière du conducteur.

Cette fonction est : active inactive

AUTRES COMMANDES

ANTIVOL (COUPE-CIRCUIT)

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation

Votre démarreur à distance est muni d'un système antivol.

Ce dernier consiste en une sortie pouvant commander un relais qui, lorsque activé, coupera tout circuit nécessaire au fonctionnement du véhicule. (Raccordement facultatif).

Deux types d'antivol sont offerts avec le modèle 3006A.

ANTIVOL DE TYPE « PASSIF »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « ON » à « OFF » et demeure à cette position pour une période de 30 secondes.

Mise hors fonction : Pour désactiver l'antivol vous devez mettre la clé dans le contact et la tourner à la position « ON »; une seconde plus tard, vous disposez de 20 secondes pour mettre un accessoire (prédéterminé lors de l'installation) à la position « ON » puis à la position « OFF ».

Si l'accessoire prédéterminé était déjà à « ON », vous devrez préalablement le mettre à « OFF » avant d'effectuer cette séquence.

Trois secondes plus tard, l'antivol se désarme et vous pouvez faire démarrer le moteur.

La DEL s'éteint pour confirmer le désarmement de l'antivol.

MODÈLE 3006A

MODE VALET (ANTIVOL)

Le mode valet permet de neutraliser l'antivol lorsque le véhicule doit être confié à quelqu'un sans toutefois devoir lui dévoiler la séquence ou l'accessoire de désactivation.



POUR ACCÉDER AU MODE VALET, vous devez effectuer la séquence de « MISE HORS FONCTION » puis, en deçà de vingt secondes, placer l'interrupteur Valet à la position « ON ».

Si l'interrupteur Valet est placé à la position « ON » plus de vingt secondes après avoir désactivé l'antivol, vous devrez mettre la clé à la position « OFF », puis reprendre la séquence au début.

Notez que l'antivol ne se réactive pas tant que le mode Valet n'est pas désactivé.

POUR REMETTRE LE MODE VALET HORS FONCTION, vous devez exécuter la séquence « MISE HORS FONCTION » puis, en deçà de vingt secondes, remettre l'interrupteur à la position « OFF ».

Si l'interrupteur Valet est placé à la position « OFF » plus de vingt secondes après avoir désactivé l'antivol, vous devrez mettre la clé à la position « OFF », puis reprendre la séquence au début.

ANTIVOL DE TYPE « ACTIF »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « ON » à « OFF » et demeure dans cette position pour une période d'une minute ou, de façon manuelle lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « ON »).

MISE HORS FONCTION

L'antivol est désactivé pour une période d'une minute lorsque vous faites la commande « Déverrouillage ».

Si la clé de contact n'est pas tournée à la position « ON » en deçà d'une minute, le système se réactive automatiquement empêchant ainsi tout intrus de faire démarrer votre véhicule, même avec la clé de contact.

Le raccordement peut être fait de façon à ce que le klaxon se fasse entendre si un intrus tente de faire démarrer votre véhicule pendant que l'antivol est en fonction.

MODE VALET (ANTIVOL)

Dans ce mode, la fonction Valet sert à neutraliser l'antivol au cas où la télécommande serait défectueuse (piles à plat, etc.).

MISE EN FONCTION : Pour accéder au mode Valet, vous devez :

- mettre la clé dans le contact et la faire tourner à la position « Marche » puis
- placer l'interrupteur Valet à la position « ON ».

MISE HORS FONCTION : Pour remettre le mode Valet hors fonction vous devez :

- mettre la clé dans le contact et la faire tourner à la position « Marche » puis
- placer l'interrupteur Valet à la position « OFF ».

COMMANDE UTILITAIRE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Deux commandes supplémentaires vous permettent de commander la plupart des accessoires du véhicule selon le raccordement effectué lors de l'installation (phares, dégivreur, etc.).

Pour plus de renseignements, consultez votre technicien.

COMMANDE # 1

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons  et  simultanément (feux: 1).

L'accessoire associé à cette commande (_____) est alors activé pendant : 1 sec. , 1 min. ou 8 min. , selon la programmation.

Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

COMMANDE # 2  

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons  et  simultanément (feux: 1).

L'accessoire associé à cette commande (_____) est alors activé pendant : 1 sec. , 1 min. ou 8 min. , selon la programmation.

Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

LOCALISATEUR  

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Appuyez sur les boutons  et  simultanément (feux: 3, klaxon: 7).

Cette fonction vous permet de faire entendre le **klaxon** (courte mélodie) et d'allumer les **feux de position** pour vous permettre de localiser votre voiture dans un grand stationnement.

PANIQUE 

Appuyez sur le bouton  . Cette commande active de façon intermittente et, selon ce qui est raccordé au système, les **feux de position**, le **klaxon**, la **sirène** et le **plafonnier** pour une durée de 30 sec. ou de 60 sec. selon la programmation lors de l'installation.

Le mode panique permet d'attirer l'attention advenant le cas où vous éprouvez une quelconque difficulté.

Cette commande ne sera pas exécutée si le moteur est maintenu en marche par la clé de contact. Dans ce cas, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande.

MODÈLE 3006A

CODES DE NON-DÉMARRAGE

Lors d'une tentative échouée de démarrage à distance, il est possible de connaître la raison du refus de démarrer.

Appuyez sur les boutons  et  simultanément.

Les feux de position clignoteront un nombre de fois correspondant au code de non-démarrage.

Consultez le tableau suivant pour connaître la liste des codes.

Code	Raison du refus de démarrer à distance
1	Le module a reçu la commande d'Arrêt (Télécommande ou minuterie).
2	La pédale de frein a été actionnée pendant ou après la séquence de démarrage.
3	Arrêt commandé par le système de sécurité.
4	Le moteur ne tourne pas lors de la séquence de démarrage.
5	La commande de démarrage est ignorée parce que le capot est ouvert.
6	La commande de démarrage est ignorée parce que la transmission n'est pas à « P » ou « N ».
7	La commande de démarrage est ignorée parce que la clé est dans le contact (en position « Marche »).
8	L'interrupteur du démarreur à distance est à la position « OFF ».
9	La durée de fonctionnement est échu.
10	Le démarreur à distance a tenté de faire démarrer le moteur 3 fois sans succès.
11	Le démarreur à distance reconnaît que le moteur tourne déjà.
12	Le moteur s'est emballé (tr/min. > 3000).
13	Le moteur ne tournait pas suffisamment vite lors du démarrage.
14	Le véhicule consomme trop de courant sur les circuits auxiliaires du démarreur à distance.
15	Le véhicule consomme trop de courant sur les circuits d'accessoires du démarreur à distance.

Si l'un ou l'autre des codes de non-démarrage persiste, consultez votre détaillant.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit s'arrêter dès l'ouverture du capot.

Si le moteur ne coupe pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

Si, pour parvenir à déplacer le levier de vitesses de la position « P », la clé doit se trouver dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez cette petite vérification.

- Placez le levier de vitesses en position « embrayé ».
- Soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Répétez ces étapes dans les positions « Drive » et « Reverse ».

Si, dans les 90 secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui serait anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous devez remplacer ou survolter la batterie de votre véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », **jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée**.

Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente.

GARANTIE À VIE LIMITÉE

Démarreurs à distance ASTROSTART

Astroflex Inc., le fabricant des démarreurs à distance AstroStart (le *produit*), garantit à l'utilisateur-acheteur initial que les divers modules de contrôle du produit protégés à l'aide de fusibles (les *modules*) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'œuvre tant que l'utilisateur-acheteur initial demeure propriétaire en permanence de l'automobile sur laquelle le produit a été installé à l'origine et que ce produit soit demeuré installé sans interruption sur l'automobile pendant la période de garantie. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Astroflex réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions données plus loin) les modules ou toute partie de ceux-ci s'avérant défectueux.

Accessoires ASTROSTART

Astroflex garantit à l'utilisateur-acheteur initial qu'elle réparera tout accessoire AstroStart installé en même temps que le produit (un *accessoire*) qui se révèle défectueux par suite d'un vice de main-d'œuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur-acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle l'accessoire a été installé à l'origine et que l'accessoire soit demeuré installé en permanence sur l'automobile.

Limites de la garantie

- La période de la garantie commence à la date de l'achat des modules ou des accessoires. Si la date d'achat ne peut être vérifiée, la date du fabricant indiquée par le numéro de série du produit ou de l'accessoire visé par la présente garantie sera la date du début de la période de la garantie.
- L'installation, la réparation et le service des modules ou des accessoires couverts doivent être exécutés par un technicien agréé de Astroflex.

La garantie est nulle si

- Le produit (i) est défectueux ou a été endommagé par suite d'un accident, de négligence, d'un incendie, d'un usage abusif, d'une inondation, de la foudre, du transport et de la manutention ou de toute autre circonstance indépendante de Astroflex, (ii) a été modifié de quelle que façon que ce soit, (iii) a été installé ou réparé par quiconque autre qu'un technicien agréé, ou (iv) a été installé ou utilisé d'une manière inappropriée.

Éléments non couverts par la garantie

- Les coûts d'enlèvement du produit ou d'un accessoire, de l'envoi à Astroflex du produit ou de l'accessoire défectueux, du retour du produit ou de l'accessoire réparé ainsi que de l'installation du produit ou de l'accessoire réparé ou remplacé.
- Les accumulateurs ou les piles.

Responsabilités du propriétaire

- Le propriétaire doit remettre une preuve écrite de l'achat du produit ou de l'accessoire, indiquant la date de l'achat, le nom de l'installateur et le nom de l'acheteur.
- Le propriétaire doit envoyer le produit ou l'accessoire défectueux par courrier affranchi à Astroflex, à l'adresse donnée ci-dessous et rembourser les frais de courrier pour le retour du produit ou de l'accessoire.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, VERBALES, ÉCRITES, EXPRESSES OU IMPLICITES. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE. LES OBLIGATIONS DE ASTROFLEX AUX TERMES DE LA GARANTIE ET LES RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DES PRÉSENTES SE LIMITENT EXCLUSIVEMENT À CEUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LA RESPONSABILITÉ DE ASTROFLEX, QU'IL S'AGISSE D'UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, CIVILE AUX TERMES DE LA GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, NE PEUT EXCÉDER LE PRIX D'UNE UNITÉ INDIVIDUELLE DONT LA DÉFECTUOSITÉ SERT DE FONDAMENT À LA RÉCLAMATION. ASTROFLEX N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE QUELQUE MANQUE À GAGNER QUE CE SOIT, PERTE D'UTILISATION, D'ACCESSOIRE OU D'ÉQUIPEMENT OU D'AUTRES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les restrictions ou exclusions précitées peuvent ne pas s'appliquer à votre endroit. Les exclusions ou limites similaires, y compris celles concernant la limitation au transfert ou à la cession peuvent ne pas s'appliquer dans certaines provinces canadiennes. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également vous prévaloir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Astroflex Inc.

1164 Route 220
St-Élie d'Orford (Québec)
Canada
JOB 250